

laissé dans le peuple un souvenir impéris-
sable. Beaucoup moins instruits que les R. R.
P. P. Jésuites, mais plus désintéressés, ils su-
rent se rendre sympathiques aux masses, en
se mêlant à elles. Pendant que les membres
de la compagnie de Jésus s'occupaient de la
conversion des âmes dans les missions lointai-
nes, les fils de saint François exerçaient leur
ministère dans les paroisses ou à la suite des
armées. Cet ordre mendiant, se contentant
de peu, vivant des aumônes que les fidèles
voulaient lui donner, était bien celui que l'on
devait désirer d'abord dans un pays primitif
où tout était encore à créer.*

*Les Récollets sont des religieux franciscains
qu'on appelait aussi FRÈRES MINEURS DE L'ÉTROITE
OBSERVANCE DE SAINT FRANÇOIS. Trois réformes
étaient sorties de l'ordre des Franciscains : celle des
Capucins, celle des religieux du tiers-ordre et celle des
Récollets. Les Récollets ont fourni beaucoup de mis-
sionnaires et d'aumôniers dans les armées. Ce fut en
1502 que le pape Clément VII érigea en congrégation
particulière les Récollets. Elle fut admise en France
en 1502. Elle s'établit d'abord à Tulle et à Murat, et
enfin à Paris en 1603.

L'auteur de la réforme des Récollets est un Espa-
gnol. Il existait en France, avant la révolution, 168
couvents de Récollets, répartis en sept provinces et
placés sous la direction du général des Cordelliers.